

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 18

Artikel: Propriétaire : [1ère partie]
Autor: Chatelain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

teurs ayant fait un travail de leurs mains, durant la saison morte, distribuer :

1^e A Marguerite Chapuis, de Savigny, pour avoir fabriqué 87 chapeaux de paille assez fins, avec des tresses faites par elle-même, un prix de 16 fr. ;

2^e Aux frères Mermier fils, d'Epalinges, pour avoir fait 36 chapeaux fins de paille, pour hommes, et tissé 549 aunes de toile, un prix de 16 fr. ;

Louis Devaud, J.-P. Bastian, J.-L. Destraz et la femme de Fr. Rodt, tous à Savigny, reçurent des primes pour de la vannerie, des sabots, des outils aratoires.

L'argent au moyen duquel se faisaient ces distributions provenait d'une somme de fr. 1600, don d'un généreux anonyme, en 1777, à la Direction des pauvres habitants de Lausanne. Le donateur avait exprimé le désir que les intérêts de ce capital fussent employés chaque année à gratifier les campagnards du Bailliage de Lausanne « qui se distinguaient par la fabrication d'objets utiles, sans préjudice aux travaux de la terre. »

Ce fonds a-t-il été englouti dans la révolution de 1798 ? Nous ne savons. Quoi qu'il en soit, il y a belle lurette que les bonnes gens de la campagne qui emploient utilement les loisirs de l'hiver, ne touchent plus de primes pour la fabrication des chapeaux de paille d'Italie.

DES REVENANTS

Le palais de Rumine donne asile à trois revenants, qui sont tout simplement de pures merveilles. Agés de près de deux siècles, ces revenants ont passé en exil leurs plus belles années. Partout, ils ont fait l'admiration de ceux qui ont eu le privilège de les voir à l'œuvre ; l'Espagne, la France, l'Allemagne ont tour à tour applaudi à leurs prouesses. Ils viennent enfin, par un heureux hasard, de rentrer au pays, qu'ils ne quitteront plus désormais et qui, d'ailleurs, les gardera avec un soin jaloux.

Les hommes qui ont donné le jour à ces revenants étaient des génies. Leur patience égalait leur ingéniosité. Ils avaient nom Jaquet-Droz, père et fils, enfants du pays neuchâtelois.

Les revenants sont au nombre de trois ; ce sont des automates merveilleux : un « écrivain », un « dessinateur », une « joueuse d'harmonium ». Et n'allez pas croire que ce sont là des automates comme on en voit beaucoup, aux mouvements râides et saccadés ; non, ils agissent à l'égal des êtres animés, avec le même naturel, la même grâce ; l'illusion est telle qu'on se surprend à répondre à leur constant sourire.

Les automates ne seront visibles que du 1^{er} au 17 mai. Donc, qu'on se hâte.

FEUILLET DU CONTEUR VAUDOIS

1

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

PROPRIÉTAIRE

PAR LE DR CHATELAIN.

PROPRIÉTAIRE ! Qui de nous n'a rêvé de l'être un jour ? Ce rêve-là, tout le monde le fait, et j'ai fait comme tout le monde. C'est souvent très bête de faire comme les autres, mais à moins d'inventer l'encore blanche, les fuseaux astronomiques ou la gratuité du biberon scolaire, comment voulez-vous, je vous le demande, vous distinguer duas de gens qui grouillent autour de vous ?

Et d'ailleurs, veuillez bien le remarquer, la propriété est une distinction... Tout le monde, sans doute, possède quelque chose : une clef, un vieux sou, un couteau de poche, un nez trop gros ou un esprit trop petit, mais tout le monde n'est pas le propriétaire d'une propriété... Oui, un morceau de la croûte terrestre avec une maison sus assise, de

LES REMARQUES DU TAILLEUR

Au commencement du XIX^e siècle vivait à Villeneuve un tailleur du nom d'Eckhardt, qui n'était pas un sot, et qui notaît, d'une écriture superbe, les faits les plus marquants. Un de nos amis a bien voulu nous communiquer l'extrait suivant de ses chroniques :

Coup d'œil sur l'année 1816 ou remarques propres à servir de mémoire sur les événements de la ditte année.

L'année 1816 fut une époque de la vie humaine pleine de tristesse et de douleur pour la plupart des peuples de l'Europe. Après un hiver long et rigoureux, les autres saisons n'ont point été agréables. Des pluies continues sont tombées sur la face de la terre et ont causé des événements malheureux en bien des endroits ; les inondations ont été fréquentes et plusieurs contrées ont subi un triste sort, et je me bornerai pour mon souvenir de citer quelques événements de cette triste année, si remarquable à tous égards :

Les cantons de Zurich et de Schaffhouse ont beaucoup souffert par la perte de leurs récoltes détruites par la grêle dont les grains étaient semblables à des noix.

Dans une partie du canton de Berne, les habitants se sont vus contraints de faire descendre dans les plaines le bétail qui était dans les montagnes, et, manque de foin, ils ont été obligés de donner à leurs vaches de l'avoine et même le lait qu'elles produisaient, et se sont par ce moyen déchus de ce produit de première nécessité.

Tout a été d'une rareté et d'une cherté excessives.

Grands ravages occasionnés par les eaux.

Quelques secousses de tremblement de terre en divers endroits.

L'Aar s'est débordé et a causé des inondations aux environs de Berne. Les villes de Nidau et de Biens ont été sous eaux.

Je n'oublierai pas le triste sort du canton de Bâle, qui a essayé des revers en tout genre, maladies, passages de troupes, incendies et autres malheurs ; pour surcroît de douleur, la récolte perdue, les manufactures et le commerce interrompus par le départ insensé de tout le monde pour l'Amérique.

Laisserai-je de côté les alentours du majestueux lac Léman, qui est devenu si grand que dans la ville de Genève on a pêché, dans une de ses rues, une truite de 15 livres.

A Villeneuve, lieu de mon domicile, tout a

fondations solides et un jardin tout autour, planté, comme le parc de Calypso, de plantes odoriférantes et d'arbustes toujours verts.

Eh bien ! moi qui vous parle, j'y ai rêvé pendant un demi-siècle à cette propriété-là. Oh ! pas pour l'habiter, le ciel m'en préserve ! Jamais je ne quitterai mon troisième étage de la rue du Midi de la capitale. L'habitude est un vieux habit, et les pâles tons neufs me gênent aux entournures... Non ; si j'ai si ardemment désiré devenir un jour propriétaire, c'est en premier lieu — pourquoi m'en cache-rais-je ? j'ai le courage de mes opinions — par vaine...
Et horreur ! dites-vous ; doucement, chers amis. Vous n'avez donc pas, vous, ce petit bourgeon-là, si mignon, si gentil, que la flatterie épanouit comme pluie de juin fait gonfler les morilles ? Voyons, soyez justes. Vous avez une particule, un titre quelconque, un grade dans les pompiers, un rond de cuir dans un bureau, une place dans les conseils, que sais-je encore ? On vous dit — gros comme le bras — M. de l'Esparsette, M. le docteur, M. le caporal, M. le premier copiste, M. le conseiller. Et moi qui, depuis soixante ans bientôt, m'appelle M. Lancelin !

Lancelin tout court, tout sec, tout nu, est-ce un nom cela ? Et passe encore si j'étais seul à le porter comme Guillaume Tell, comme Richelieu, Bismarck ou Garibaldi ; mais dans mon village natal tout le monde s'appelle Lancelin. Il y en a de grands et de

été pour ainsi dire sous eaux, les caves, les jardins, les prairies et les plaines voisines, le grand chemin qui conduit à Roche, les environs de la ville, tout enfin offrait le tableau d'une eau considérable.

Parlerai-je encore des malheurs étrangers à la Suisse ? Ferai-je mention de ce débordement terrible de la Vistule, rivière du royaume de Prusse, qui a causé la ruine d'un grand nombre de villages et la perte des malheureux habitants ?

Dans la province du Gueldre en Hollande, les malheureux de la basse condition se sont vus réduits à un tel point de misère, qu'ils se sont nourris de trèfle et autres herbes malsaines.

Enfin, tant d'autres malheurs dont le détail sera trop triste, et beaucoup que j'ignore encore.

A tous ces tristes événements se mêlaient des discours profanes et des prédictions dénuées de bon sens et pleines de folies absurdes, qui contribuaient aussi bien que le mauvais temps à troubler les esprits.

Qui mieux que le souverain arbitre du monde savait ce qui voulait arriver dans l'univers, puisqu'il est le dispensateur des événements ! Il est ridicule de voir qu'un faible mortel comme l'homme veuille se mêler de prédire l'avenir.

Pour terminer mes remarques, j'ajouterais que les récoltes ont été très tardives ; en beaucoup de contrées elles ont été perdues, et cela a été causé par les temps tristes qu'il a fait.

Tels sont les résultats de l'an 1816, au moins jusqu'à l'époque où je fis ces mémoires, c'est-à-dire le 18^e aout. Je me propose de continuer mes remarques, mais je souhaite ardemment qu'elles soient pour le bien et non pour le mal, car, comme chacun, je soupire après un avenir plus riant.

J. ECKHARDT fecit.

Bébé jeûne. — Un de nos voisins avait fait venir une nourrice de Savoie.

Cette bonne fille était d'une dévotion catholique à toute épreuve. Le vendredi qui suivit son arrivée, l'enfant ne cessait de crier, et la mère s'étonnait de ce que la nourrice ne lui donnait pas le sein, lui dit :

— Mais il a faim, ce pauvre bébé ; vous ne lui donnez pas à manger ?
— Jamais le vendredi, madame.
— Comment ?
— Mais, madame, il faut habituer de bonne heure les enfants au jeûne prescrit par l'Eglise.

petits, de gras et de maigres, de vieux, de jeunes et de plus jeunes, de pauvres, de plus pauvres et de tout pauvres. Du syndic au taupier, Lancelin, toujours Lancelin partout. Appellez : « Lancelin ! » à haute voix dans la rue, toutes les fenêtres s'ouvrent, tous les passants se retournent, et une lettre adressée simplement à M. Lancelin à Saint-Martin mit huit jours pleins pour parvenir à son destinataire. Il habite la dernière maison du village, à main gauche après la forge ; elle avait été ouverte et lue dans toutes les autres avant de venir jusqu'à lui.

Vous comprenez maintenant pourquoi le désir d'ajouter à Lancelin le mot sonore de *propriétaire* chatouillait si furieusement en mon intérieur propre le petit bourgeon sensible dont nous parlions tout à l'heure... Lancelin, propriétaire !... Ça flotte l'œil, cette petite phrase-là ; ça sonne bien à l'oreille, ça pose un homme, ça lui gonfle le moral, et le journal qui porte cette adresse sur sa bande lui paraît trois fois plus intéressant. La colleuse pour sûr se dit : Il doit être très bien ce monsieur-là... Eh ! Eh ! Eh !... Lancelin, propriétaire !

J'en viens à mon second motif. L'humanité — celle créverait les yeux d'un aveugle — va de travers. L'hydre socialiste lève la tête d'une façon inquiétante même pour l'honnête boutiquier qui, par quarante ans de labeur acharné, s'est acquis une rente de trois mille francs à la sueur de son front dans les bonnets de coton... Pour le combattre avec

AUX PÊCHEURS

Voici une « pincée » de conseils dont les pêcheurs pourront peut-être tirer quelque profit.

« Pauvre pêcheur persévérant, persiste patiemment pour prendre petits poissons ;

« Par précaution, partant pêcher, prends par-tot, pardessus, pliant, puis parapluie, préserver parfaitement pendant pluie ;

« Par prudence, prends panier point percé, pour pas perdre petits poissons péchés pendant période permise par préfet ;

« Pour pitance, prends pain, pâté, parmesan, pommes, poires, pêches, pruneaux, plus parfaite piquette ;

« Poches pleines par plusieurs pâtes pecto-riales pour pituites ;

« Pour payer péager, prévoyant passer par pont payant, prends plusieurs petites pièces ;

« Puis, pars pédestrement, pour pêcher, par prairie, perdant pourtant pas pipe pendant parcours ! »

La Recetta à la Luise Mercanton

dé Savegny po egressi le caions.

ÉTAI onna crâna lurouna, la Luise, quand l'étais serveinta tzi Pierrou ao Syndique dé la Pétosse, dein lou teims que lei z'Angais, lei Français et lei Turques sè rutavan avoué lei Russes pè Sebastopo.

L'est peindeint ça guerra que lou bllia, la granna, sè veindai cha frances lou quarteron. Ilai farai ora septanta centimès lou kilo. L'étais bin trau tzira po la bailli ai caion !

Tzi Pierrou dé la Pétosse, étant quatorzé ein minnatzou, ménavan dou chas au moulin ; chézé quarterous po onna forna, dai pétzétés, dè l'avinna, dè l'ordzou ; lai avai assebin coquie grans de bllia.

Lou mounai devessai maodré à profit, bai-ssé prauo forna, pou dè réprin.

Noutron Pierrou bourdounnava tò lou dzo que lei caions n'eingressivan pas. La Luise sè peinsai : lei vu prau egressi, mé ! Onna vélia, du houët-aorès, ie pliaice la mé au maitai dè l'otto, vudié lei dou chas de farna po férè lou levan ; quand l'au ju fè prau dè papetta, ie prai son croset à la man pò allo tzertz on lindzou bllian ao cabinet à côté dao paillou, po cruvé son llhi.

Lau fè ci commerce tantié à Pâquiés, Pierrou trovavé bein que débitavan bein de la farna, mè ne regrettavé rein, lei caions eingressivian et djamé tzi Pierrou ao Syndique dè la Pétosse n'avant vu atan dè lard.

SAMET A MAORI.

fruit, ce monstre dévorateur, il faut que le capitaliste, renonçant à ses anciens errements, descende de son piédestal pour se mêler au peuple. Il faut qu'il paie de sa personne, qu'il s'intéresse directement à lui, qu'il prenne part à ses joies et compatisse à ses souffrances. Or moi Lancelin, Hercule-Isodore, j'ai rêvè... oui, j'ai rêvè... la régénération de la société par le locataire...

Ne riez pas, messieurs, suivez plutôt mon raisonnement. Le locataire est l'ennemi né du propriétaire ; pourquoi ? Je vous le demande. Pourquoi ? Parce que celui-ci, prenant les choses du haut de ses cinq étages, trop grand seigneur pour entrer en relations personnelles avec celui-là, remet à un homme d'affaires le soin de gérer son bien, de louer ses logements, d'en percevoir le prix deux fois par an, et n'y pense plus. Aussi qu'arrive-t-il ? L'homme d'affaires, qui n'a qu'un souci, celui de faire rendre de gros intérêts au capital confié à sa gestion, n'accorde aucune réparation, refuse toute amélioration de l'immeuble, puis, si le locataire ne s'acquitte pas le jour même du terme, le met poliment à la porte... D'où rumeurs, malédictions, menaces à l'infâme capital, bombes, picrot, mèches allumées... d'où, en un mot, le péril social. Vous voyez ça, messieurs ; inutile d'insister.

Et comprenez-vous maintenant mon rêve ? Traiter soi-même avec le locataire, lui accorder de justes réparations, patienter au terme, être son ami, son conseiller, son bienfaiteur, l'apprivoiser pour

grands pas preindré son falot, s'écoublie à la mè et ie tzi dein la papetta tantié au fond, sagnivè pè lè nari, lei gès, lou mòr ; ti lei craux étan plieins dè pâta, lei zous dei tzambés étan pioumas, loi fazan bin mau, l'étai furieux. Quatrous bregous que vêrivan, fasan bin dau bri (Daniet dau Tsatèl lau zovai pas oncora met dau laiton dzaune), lei z'einfants recordavan lou catsimou, et nion n'a rein appéchu dé cein que sè passivé pè l'otto. Pierrou tot ein colère s'étai releva, aovré lo porta dou pailon, ridou et disputové fermou. En lou veyant tot lou mondou éta epoueri, les zeinfants se san catzi dézo lou llhi, les fémallés criavant : Luise, Luise, vins vittou, lou diabliou l'est tzi no !

La Luise ein challieint dau cabinet avoué son lindzou bllian, eimpougné ci diabliou pe lou cou et lou fa récoula du déchu la porta, tantié rédedein la mè, ma sti iadzou à la reinvèssa et la Luise à bocllion déchu.

Lei garçons que vègnian dou casino se son trova justou po le teri frou. La Luise étais tota eimbroulate pè devant et Pierrou dai dou côtés, tot lai colavé pè derrai. L'a faillu lei dévèti ti dou, tantié à la tzemise, mettrè lou zaillons de dein on tenotzon, rabiounna l'otto po ramassa la farna et la pâta ; tot cein l'a fè onna fameusa lavire et la Luise l'a de que fallai oncora mettrè lou restou dè la farna po lei caions, ne pouavé pas fere dou pan avoué ça farna et ça papetta plienna dè sang.

Duvé senannés apri ça farça, maîtré Pierrou raconté à n'on midzo que lei caions eingressivant rapidemeint et demandé à la Luise quié c'en allayé à deré : Oh ! l'è du ça vellia que vò m'ai teri bas dein la mè et que vo m'ai eimbroula les pattès dè papetta avoué vourtra mousatze, se ci malheu m'arrouvé choveint no voliein férè onna bella boutzéri sti an.

Pierrou, l'a cein tegnai po bon ; du ci dzo l'a éta gaillâ zéla po mena ao moulin ; l'oi allavé lou tantou, dé vè lou né, po tzertzi la farna, bê vau on verrou à la pinta ein revingneint, arrouvavé à la fin de la vélia, quand to lou mondou étais cutzi ; quié la Luise que devessai l'atteindré po l'ai aigui à vugni lei chas dè farna, baillivan à soupa ai tzévaux, clairivan à l'étrabliou ai vatzés, mettan lei zutis à lou piace, sè defarnollavan et pu allavan l'au cutzi tsacon dein lau llhi.

Lau fè ci commerce tantié à Pâquiés, Pierrou trovavé bein que débitavan bein de la farna, mè ne regrettavé rein, lei caions eingressivian et djamé tzi Pierrou ao Syndique dè la Pétosse n'avant vu atan dè lard.

SAMET A MAORI.

tout dire, ne serait-ce pas tuer d'un seul coup dans leur germe tous les ferment d'aigreur, d'envie, de révolte sociale, que nous sentons petit à petit désagrégier le sol sur lequel nous marchons ?

Voilà ce que je rêvais, sans espérer pouvoir jamais mettre mes théories en pratique, lorsqu'un vieil oncle à moi mourut comblé d'années, me laissant en souvenir une maison sise à Saint-Martin. Ah ! le brave homme ! Le digne homme ! Mes vœux les plus ardents étaient comblés ; je mis à mon chapeau un crêpe, sur ma porte un écritou portant en lettres majuscules : LANCELIN, PROPRIÉTAIRE, et pris le train pour aller reconnaître mon immeuble.

Drôle d'immeuble, en vérité : six logements en trois étages, avec, de bise et de vent, deux tourelles pour les escaliers ; au midi un jardin ; au nord une cour ouverte sur la rue. Pas plus que Rome n'a été bâtie d'un jour, cet édifice ne fut couvert le jour où l'on posa la première pierre des fondations. Dans les tout vieux temps, m'ont dit les anciens du village, il ne comprenait que deux logements, auxquels vinrent, dans la suite et successivement, s'en ajouter quatre autres. Aussi que de coins et de recoins ! Que de niveaux différents, de montées et de descentes, d'escaliers dans tous les sens, de cabinets borgnes, de chambres emboîtées les unes dans les autres ! La première fois que j'y mis le pied, je crus ne jamais retrouver la sortie, et les locataires, à qui je dus humblement demander mon chemin,

L'Horaire du Major Davel édité et imprimé par les Hôirs d'Adrien Borgeaud, à Lausanne, vient de paraître. Son format si pratique et l'abondance de ses renseignements sont trop connus pour qu'il soit besoin d'être longuement recommandé aux lecteurs du *Coniteur Vaudois*.

Amen ! — Un pasteur de village avait coutume de terminer au coup de l'heure son sermon, à quelque point qu'il en fût de celui-ci.

Dès que l'horloge se faisait entendre, il prononçait la formule : « Dieu nous en fasse à tous la grâce ! Amen ! » et tout était dit.

Un dimanche qu'il prêchait sur l'histoire d'Esther, il en était à exposer tous les méfaits d'Amân.

— Savez-vous, s'écria-t-il, quelle fut la récompense qu'il en obtint ?... La potence !

L'horloge se mettant à frapper à ce moment-là, le prédicateur termina d'un ton pathétique : « Dieu nous en fasse à tous la grâce ! Ainsi soit-il ! »

L'indispensable. — Depuis hier, tout le monde a dans sa poche un horaire d'été. Ces horaires sont légion. Tous vous disent : « Prenez-moi ; je suis le meilleur ! » Aucun n'a tort ; c'est affaire d'appréciation. Nous savons des personnes qui n'en veulent pas d'autres que le *Major Davel*, édité par l'imprimerie Borgeaud, ou le *Guide-Bijou Romand*, édité par M. H. Blanchoud, pour l'Agence des journaux.

Opéra. — La saison d'opéra a le vent dans les voiles. Les salles combles succèdent aux salles comblés et de tous côtés l'on n'entend que des éloges. *Faust*, *Lakmè*, *Mireille*, *Thérèse* — une nouveauté — ont été interprétés de façon admirable. Les chœurs, qui souvent laissent à désirer, sont sans reproches. L'orchestre est dirigé de main de maître par M. Barras, que nous eûmes déjà l'an dernier. La mise en scène est des plus soignées.

Demain soir, dimanche, dernière de *Mireille*, le grand succès de la semaine. Mardi, *Manon*.

Kursaal. — Le Kursaal tient un succès : *La Belle de New-York* n'est pas une pièce de théâtre au sens strict du mot ; pas d'intrigue savante, pas de situations dramatiques. *La Belle de New-York* ne vise qu'à amuser, tout simplement ; elle y réussit à souhait par une musique gaie et pimpante, par des couplets gentiment troussés, par de jolis ménages, de gracieux costumes, de pimpants décors. Et, pour toutes ces raisons, cette opérette-féerie est absolument ce qu'on aime à voir dans un théâtre-variété ; une pièce gaie avec chants et ballets, qui repose agréablement de ce qu'on va applaudir sur d'autres scènes. — Donc tous à Bel-Air. — Demain, matinée.

riaient, les brigands, mais riaient.

Mon respectable oncle, si tendre à son neveu, était — la vérité m'oblige à l'avouer — un capitaliste encroûté, grand ami du repos, insouciant des théories nouvelles sur le droit au travail et les revendications sociales ; aussi, lors de sa mort, n'avait-il depuis plus de trente ans jamais visité son immeuble, que gérait un garde-notes de l'endroit. Des générations de locataires, dont il ignorait même le nom, s'y étaient succédé sans que jamais on y eût fait d'autres réparations que celles ordonnées par la police des incendies.

— Hercule-Isodore, me dis-je à moi-même, la tâche est belle ; c'est le moment de te montrer ; sus aux abus du capital ! Et, d'ailleurs, j'en suis de ce peuple méconnu ; ces travailleurs obscurs sont mes frères... Quarante ans de bonnets de coton...

Je vais donc trouver mon garde-notes ; je me légitime ; il me rend ses comptes, me donne la liste de mes locataires, les baux en cours ; je lui règle ses honoraires, salue avec une dignité froide et sors. L'air de ce bureau sentait les sueurs du peuple et le cuir des sièges à vis.

(A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.